

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit 3</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier: assistant social MC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Kelly DE DECKER Marie HESPEL	50	<b>Quad 2</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit des asbl</b>	25h	<b>Kelly DE DECKER</b>
<b>Droit pénal</b>	25h	<b>Marie HESPEL</b>


<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit des asbl</b> : 10h de théorie, 15h de travaux
<b>Droit pénal</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit des asbl</b> : Français
<b>Droit pénal</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Nihil

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

<b>Objectifs de développement durable</b>
 <p><b>Paix, justice et institutions efficaces</b> Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice</li> </ul>

dans des conditions d'égalité.

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre les mécanismes de création, de fonctionnement et de gestion d'une ASBL
- Identifier les acteurs d'une ASBL
- Repérer les fonctionnements d'une ASBL, distinguer les organes et leur pouvoir
- Expliquer et appliquer les principes généraux du droit pénal
- Identifier et illustrer les différentes infractions et l'imputabilité à leur(s) auteur(s)
- Identifier et illustrer les différentes peines
- Identifier et illustrer les différents acteurs intervenant dans la procédure pénale
- Expliquer et appliquer les règles générales de la procédure pénale

### Contenu de l'AA Droit des asbl

Chapitre 1 : La notion d'ASBL

Chapitre 2 : La création d'une ASBL

Chapitre 3 : Les membres d'une ASBL

Chapitre 4 : L'assemblée générale d'une ASBL

Chapitre 5 : Le conseil d'administration d'une ASBL

### Contenu de l'AA Droit pénal

Partie 1 - Introduction au droit pénal: définitions, principes généraux

Partie 2 - L'infraction: la division des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, l'imputabilité des infractions, les peines

Partie 3 - La procédure pénale : les objectifs de la procédure pénale, distinction entre action publique et action civile, les personnes au coeur de l'action publique, la phase préparatoire, la phase de jugement

+ activité spécifique éventuelle (visite d'une prison, participation à une audience au tribunal, ...)

### Méthodes d'enseignement

**Droit des asbl** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets

**Droit pénal** : cours magistral, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Droit des asbl** : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

**Droit pénal** : syllabus, notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit des asbl

#### Législation

Code des sociétés et des associations

### Doctrine

DAVAGLE M., *Mémento des ASBL*, Liège, Wolters Kluwer, 2019.

DAVAGLE M., *Le nouveau visage des ASBL après le 1er mai 2019*, Limal, Anthemis, 2019.

### Webographie

monasbl.be

wonder.legal

assoc.be

vieassociative.be

## **Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal**

### Législation

Code pénal belge

Code d'instruction criminelle belge

### Doctrine

COLETTE-BASECQZ N. et BLAISE N., *Manuel de droit pénal général (4ème édition)*, Limal, Anthemis, 2019.

MOREAU T. et VANDERMEERSCH D., *Eléments de droit pénal*, Bruxelles, La Charte, 2019.

### Webographie

Ministère de la justice

## **Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit des asbl : <b>50%</b> Droit pénal : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit des asbl : Français Droit pénal : Français

### **Méthode d'évaluation de l'AA Droit des asbl :**

Création d'une ASBL fictive en groupe : remise d'un travail écrit le 5 mai 2025 en format PDF sur Moodle (rédaction des statuts d'une ASBL conformément aux exigences de la loi du 23 mars 2019) correspondant à 60% de la note finale. Travail évalué /30. Une remise tardive du travail écrit entrainera la note de 0 et l'impossibilité de participer à la défense orale.

Défense orale du projet en groupe devant un jury correspondant à 40% de la note finale". Cette note sera composée d'une évaluation individuelle /10 et d'une note de groupe /10 ( /20). La défense orale aura lieu hors-session (date à déterminer).

En cas d'absence injustifiée à l'une ou l'autre épreuve la mention "Abs." figurera dans le relevé de note.

La grille critériée pour les deux évaluations est communiquée aux étudiant(e)s via moodle (présente également dans le syllabus).

Ce projet est réalisé avec la collaboration de l'ASBL "LJE les jeunes entrepreneurs".

Seconde session : Si le groupe échoue en première session, chaque étudiant devra présenter un travail écrit individuel, en format PDF sur Moodle le 18 août 2025.

### **Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :**

Si pas d'activité spécifique organisée lors de cette AA: Examen écrit (100%)

Si activité spécifique organisée lors de cette AA: Examen écrit (90%) + Présence intéressée lors de l'activité (10%)

En cas d'absence injustifiée lors de l'activité, l'étudiant obtiendra (pour la session de juin et d'août) la note de 0/10. En cas d'absence justifiée lors de l'activité, l'étudiant sera évalué uniquement sur base de l'examen écrit (100%).

Les modalités de l'examen sont disponibles sur Moodle.

Année académique : **2024 - 2025**